

## **Communiqué de presse CAPF - Plan Vélo : un engagement en faveur de la mobilité durable et de la qualité de vie sur l'agglomération**

**Mars 2024**

**Dès la fin de l'année 2022, la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, consciente de l'impératif de réduire les émissions de CO2, a entrepris l'élaboration de son Schéma Directeur Cyclable (SDC). Un projet ambitieux qui vise à repenser la mobilité en développant la pratique du vélo comme moyen de déplacement privilégié pour les trajets quotidiens.**

Mené par Pascal Gouhoury, Président de l'agglomération, et Sonia Risco, Vice-présidente déléguée à la mobilité, le processus d'élaboration du Plan vélo s'est déroulé en trois phases distinctes, en étroite collaboration avec les acteurs locaux : associations, élus, partenaires institutionnels et habitants.

La dernière étape a permis la construction d'un programme d'actions concrètes. Décliné en plusieurs axes stratégiques, il vise à mettre en œuvre les recommandations du Plan vélo, en investissant dans des infrastructures adaptées et en développant des services dédiés aux cyclistes. La promotion de l'usage du vélo comme mode de déplacement privilégié au quotidien en est la principale motivation.

### **Des axes stratégiques concrets**

**Aménager un réseau cyclable à l'échelle intercommunale.** Développer les itinéraires reliant les communes pour favoriser les déplacements du quotidien et améliorer les continuités cyclables. Garantir la continuité des itinéraires dans les centres-bourgs pour la sécurité des cyclistes en agglomération

**Développer les services de l'écosystème vélo.** Pour favoriser une offre vélo globale qui va au-delà de la simple piste cyclable, qui permet d'élargir et de diversifier les usages, notamment le stationnement vélo.

**Rendre le vélo plus attractif pour les habitants.** Promouvoir le vélo comme outil de mobilité du quotidien via une communication régulière et l'organisation d'événements.

« La co-construction du plan vélo pour le Pays de Fontainebleau est plus qu'un simple projet d'infrastructures cyclables, c'est un engagement fort en faveur de la mobilité durable et de la qualité de vie sur notre territoire. » confirme Pascal Gouhoury.

Pour célébrer le plan vélo et les actions à venir des prochaines années, l'agglomération vous donne rendez-vous samedi 5 mai au Grand Parquet pour mettre encore plus de vélo dans vos vies !

---

#### **Contact presse : CAPF**

Sandrine Nepveu de Villemarceau - 06 45 93 70 99

[sandrine.nepveu@pays-fontainebleau.fr](mailto:sandrine.nepveu@pays-fontainebleau.fr)